



# AVIS D'OUVERTURE DE CONCERTATION

## COMMUNE DU TAILLAN-MEDOC Aménagement du chemin des graves (Entre l'avenue de Germignan et l'avenue de La Boétie)

Le public est informé que par délibération n°2023-91, en date du 27 janvier 2023, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur l'aménagement du chemin des graves.

Un dossier de concertation et un registre de concertation seront déposés :

- au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, situé 10-12 avenue des Satellites, le Haillan.
- au Pôle Aménagement du Territoire ,57 chemin de Mathyadeux, Le Taillan-Médoc

Ces dossiers seront tenus à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet à compter du 28 février 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture au public, et ce, pendant toute la durée de la concertation ainsi que sur le site internet [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr) (thématique : déplacements).

Il sera également organisé au moins une réunion publique.

La clôture de la concertation sera annoncée par voie de presse.

Le Président de Bordeaux Métropole